

DÉFINITION

Le projet associatif est le résultat d'une réflexion collective sur ce que souhaitent réaliser les membres de l'association et sur la manière dont ils veulent le faire, compte tenu de la situation actuelle de leur structure.

Il permet de :

- Donner du sens à ses actions en formalisant la raison d'agir au sein de l'association.
- Faire le point sur l'association.
- Avoir une ligne directrice commune à l'ensemble des acteurs (bénévoles, salariés et adhérents).
- Présenter et communiquer sur l'association.

Il est essentiel de commencer par un diagnostic de l'Association en prenant en compte ses forces et faiblesses et ses opportunités et menaces (analyse SWOT).

Il n'existe pas de règles concernant ce qui doit figurer dans le projet. L'essentiel est qu'il traduise ce pourquoi les personnes agissent ensemble.

Il est important de partager cette démarche avec l'ensemble des acteurs impliqués dans les activités de l'association.

L'équipe du CDOS Drôme vous propose de vous accompagner dans l'écriture et le diagnostic de votre projet associatif. Vous retrouverez ICI celui du CDOS 26 à titre d'exemple.

EN PRATIQUE

1

Décrire son association « Qui sommes-nous ? »

- Quelles sont les valeurs qui nous rassemblent ?
- Que faisons-nous ensemble ?
- Que représentons-nous aujourd'hui ?
- Quels sont nos points forts et nos points faibles ?



2

Choisir des orientations « Vers quoi voulons-nous aller ? »

- A quel(s) besoin(s) souhaitons-nous essayer de répondre ?
- A quelle(s) amélioration(s) souhaiterions-nous participer ?
- Que visons-nous pour notre association ?



3

Définir la mise en œuvre des actions« Comment voulons-nous y aller ? »

Quelle(s) action(s) allons-nous mettre en place pour répondre aux orientations que nous nous sommes fixées ?


EXEMPLE
Identité de l'association :

Nom de l'association, date de création, objet figurant dans les statuts (article 2), localisation de l'association (siège social).

Etat actuel de l'association :

Les valeurs, les membres (adhérents/bénévoles), l'organisation, les grands domaines d'activités, les principaux publics, les partenaires historiques. ➡ Les points forts / les points à améliorer.

Les orientations choisies sur une période donnée :

- Orientation 1. Exemple : S'ouvrir à de nouveaux publics.
- Orientation 2. Exemple : Diversifier les ressources financières. Etc ...

Les actions à mettre en œuvre pour chaque orientation :

Exemple: Orientation 1 : S'ouvrir à de nouveaux publics.

Action 1 : Ouvrir une section sénior.

Action 2 : Intervenir dans les écoles primaires. Etc...

Exemple: Orientation 2 : Diversifier les ressources financières.

Action 1 : Etablir un partenariat avec la ville.

Action 2 : Evaluer l'opportunité de créer des partenariats avec les entreprises locales. Etc...

Le CDOS 26 est à votre disposition
par téléphone au 04 75 75 47 50
ou par mail à l'adresse cdos26@mbsport.fr
site : <https://drome.franceolympique.com/>



Cdos Drôme



@cdosdrome



CDOS26


CDOS
DRÔME